



VERS UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

MÉMOIRE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA DIVERSITÉ MONTRÉLAISE

Montréal, décembre 2016



1. PRÉSENTATION DE LA COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER

La Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) regroupe 30 tables locales de concertation en développement social situées à Montréal. La CMTQ intervient à l'échelle montréalaise sur des enjeux de développement social communs à l'ensemble des Tables. Vous trouverez, à l'annexe 2, la liste de ces 30 Tables de quartier.

Les Tables de quartier sont des instances locales de concertation intersectorielle et multiréseaux. Elles ont pour mandat de réunir les acteurs du quartier (communautaires, institutionnels, politiques, privés et les citoyens et citoyennes) sur des questions de développement social et de lutte contre la pauvreté. Ensemble, ces acteurs établissent le portrait du quartier et déterminent des priorités d'action dans l'objectif d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations locales. Les Tables de quartier placent les citoyens au cœur de leur démarche et mobilisent le quartier afin d'œuvrer au développement du milieu.

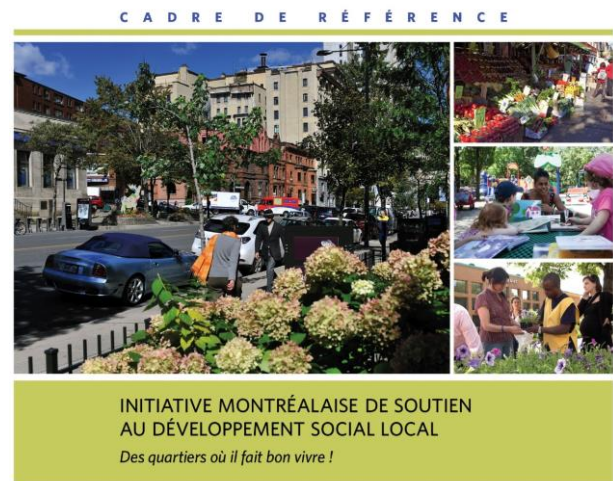
Les Tables de quartier travaillent à l'amélioration de la qualité de vie de la population montréalaise dans plusieurs domaines : l'aménagement urbain, l'habitation, le transport, l'environnement, la sécurité alimentaire, la culture, les loisirs, la santé, l'éducation, l'emploi, etc. . .

Le modèle de concertation des Tables de quartier est une spécificité montréalaise. Quatre partenaires (Centraide du Grand Montréal, la Ville de Montréal et ses arrondissements, la Direction de santé publique de Montréal et les 5 CIUSSS, et la CMTQ) ont mis leurs efforts en commun afin de développer un cadre de référence original qui soutient le travail de concertation des Tables de quartier : *l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.¹ Ce cadre reconnaît « le rôle central des Tables de quartier dans le développement social des quartiers (...) en leur accordant un soutien financier ».

Ce modèle innovant suscite de l'intérêt ailleurs au Québec mais aussi à l'étranger comme en fait foi l'expérimentation d'une douzaine de Tables de quartier actuellement en cours en France.

Le modèle est également sous étude dans le cadre d'un projet de recherche mené par la *Chaire du Canada Approches communautaires et inégalités de santé* et le *Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé*. Les résultats de cette recherche sur les effets de la concertation locale comme processus de réduction des inégalités sociales de santé dans les quartiers urbains ont été présentés lors de colloques à Toulouse en mai 2015, à Ottawa en avril 2016, à Curitiba au Brésil en mai 2016 et une autre est prévue à Melbourne en Australie en avril 2017.

En plus du soutien financier au processus de concertation, les Tables de quartier utilisent une panoplie de stratégies concomitantes afin de mener à bien leurs interventions dans les quartiers de la métropole. Elles ont recours à plusieurs autres programmes favorisant le développement des communautés locales. Elles pilotent notamment la presque totalité des démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) sur le territoire montréalais. Certaines Tables sont aussi responsables de projets en développement durable issus du programme Quartiers 21, tandis que d'autres interviennent sur la question de l'accès à l'alimentation, en ayant recours au programme de la Direction de santé publique qui soutient des initiatives d'accès aux aliments santé.



¹ Ce cadre de référence peut être consulté à l'adresse suivante :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CADRE_REFERENCE_INITIATIVE_MONTREALAISE_15_JUIN_2015.PDF

Une constante à travers tous ces projets de développement local : s'appuyer sur les besoins du milieu grâce à la concertation de celui-ci, afin d'améliorer les conditions de vie de la population et plus particulièrement des personnes plus défavorisées. En conséquence, les Tables de quartier sont au cœur des interventions en développement social à Montréal.

2. COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Coalition montréalaise des Tables de quartier est très heureuse que la Ville de Montréal ait enfin décidé de passer à l'action et d'adopter une Politique de développement social. Nous le demandions d'ailleurs depuis plusieurs années. En effet, il n'était pas normal qu'une métropole comme Montréal ne se dote pas d'une vision en matière de développement social alors qu'il s'agit d'un pilier important du développement durable et que la plupart des autres grandes villes du Québec (Gatineau, Trois-Rivières, Sherbrooke...) ont adopté une telle Politique depuis plusieurs années.²

L'adoption d'une Politique lance un message très clair à l'ensemble des éluEs et des employés de la Ville tout comme à l'ensemble des partenaires gouvernementaux, institutionnels et communautaires : le développement social est sérieusement pris en compte par l'administration en place. Il s'agit d'un pas important afin que Montréal devienne une métropole inclusive, un endroit où tous et toutes, peu importe le revenu, l'origine ethnique, la condition sociale ou l'endroit où l'on habite sur l'île, aient accès à une qualité de vie décente.

La CMTQ accueille favorablement le projet de Politique qui nous est présenté. Nous trouvons que cette politique place bien les enjeux et couvre l'ensemble des problématiques auxquelles nous faisons face. La politique est toutefois très large, fort ambitieuse, et il faudra que les ressources allouées aux actions soient à la hauteur de ces ambitions.

Si nous sommes d'accord avec la définition du développement social que nous retrouvons en page 4 du cahier de consultation, nous souhaitons y ajouter notre grain de sel en rappelant la définition du développement social local inscrite dans le cadre de référence de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (page 9) :

« Le développement social local réfère à un processus coopératif construit et porté ensemble par les acteurs et par les citoyens d'un territoire local qui vise l'amélioration des potentiels individuels et collectifs et des conditions de vie sur les plans social, culturel, économique et environnemental. Ce processus s'appuie sur une vision globale et adopte une approche intégrée qui reconnaît l'interrelation des dimensions du développement et qui vise la complémentarité des interventions. »

Afin d'améliorer ou de préciser certains éléments du projet de Politique qui nous est présenté, vous trouverez dans les pages qui suivent des réponses aux questions que vous posez à la communauté montréalaise dans le cahier de consultation.

2.1 VISION ET VALEURS LIÉES À LA POLITIQUE

Nous sommes bien heureux de constater que les quartiers sont au cœur de la vision du projet de Politique :

« Grâce à l'implication des citoyennes et citoyens dans la recherche de solutions créatives et innovantes, Montréal est reconnue internationalement pour le développement de quartiers durables, solidaires et inclusifs, où il fait bon vivre, grandir et travailler. »

En conséquence, nous retrouvons dans le cahier de consultation l'orientation no 1. *Développer des quartiers montréalais pour tous* comme une des quatre orientations retenues pour la Politique. En tant que regroupement de concertations en développement social dans les quartiers, nous ne pouvons qu'être en accord avec cette vision et cette orientation.

Cependant, nous pensons que Montréal ne doit pas seulement être « reconnue » pour le développement de ses quartiers. La politique de développement social de Montréal doit être plus engageante à ce propos et faire du quartier l'axe majeur de sa stratégie de

² Rappelons que lors des fusions municipales du début des années 2000, les villes ont hérité d'une compétence en matière de développement social et que celles-ci devaient élaborer un plan de développement avec des objectifs liés au développement communautaire, économique et social.

développement social. À cet égard, Montréal a déjà des acquis dont le réseau des Tables de quartier et le partenariat autour de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.

Nous souhaitons donc que la Politique de développement social de Montréal prenne exemple sur celle de la ville de Gatineau en affirmant davantage son parti-pris pour un développement social dont la pierre d'assise est le quartier :

Le quartier est le lieu « auquel les citoyens s'identifient en premier et généralement celui où ils vivent davantage la convivialité et la solidarité. Il constitue le lieu symbolique le plus fort de l'appartenance comme en témoigne la persistance des noms de lieux pourtant disparus depuis longtemps de la nomenclature officielle. Il s'impose également comme le lieu privilégié dans la mobilisation des citoyens désireux de s'engager dans l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est pourquoi la présente politique de développement social prend fortement appui sur les quartiers de proximité comme lieux d'appartenance, de mobilisation, de développement des liens sociaux et de la construction du tissu social, des réseaux d'entraide et des projets collectifs. »³

Rappelons-le, Montréal s'est développée historiquement à partir de ses quartiers (et des anciennes villes). Le quartier est le milieu de vie quotidien des citoyennes et citoyens de Montréal. Il s'agit du premier lieu d'appartenance de ses habitants. Il s'agit aussi du premier contact avec la réalité montréalaise pour les personnes nouvellement arrivées. C'est au niveau du quartier que se tissent souvent les premiers contacts sociaux. C'est au niveau du quartier que les citoyens et citoyennes agissent tout d'abord afin de transformer et d'améliorer les conditions et le cadre de vie.

Voilà pourquoi nous proposons de faire du quartier un axe stratégique d'intervention qui traverse l'ensemble de la Politique. Cet aspect est déjà présent dans le projet de Politique présenté mais il faut le renforcer. Nous proposons de faire un pas de plus et de reconnaître l'échelle du quartier comme premier levier de développement, comme échelle de planification sociale à privilégier.

2.2 LES ENJEUX

Le projet de Politique fait un portrait assez complet des enjeux actuels et émergents à Montréal. Les constats présentés dans les 11 premiers enjeux sont déjà connus et documentés. Le défi est plutôt de réussir collectivement à amener des solutions porteuses afin d'améliorer la situation en termes de conditions et de cadre de vie.

À cet égard, les Tables de quartier de Montréal possèdent une fine connaissance des enjeux et une expertise d'intervention sur ceux-ci puisqu'elles ont pour mandat de réunir l'ensemble des acteurs, de dresser le portrait du quartier et de convier les citoyens à définir les pistes d'actions sur les problématiques évoquées dans cette section de la Politique.

En ce qui concerne le 12^e enjeu, *Améliorer la cohérence des interventions*, permettez-nous de souligner son importance si nous voulons que cette Politique ait un impact réel dans les prochaines années à Montréal.

Il nous faut d'abord renchérir sur le défi de la complémentarité et de la cohérence de la Politique de développement social avec les politiques existantes à la Ville de Montréal (habitation, transport, de l'enfant et combien d'autres). Nous retrouvons cette préoccupation dans les principes directeurs de la Politique mais il s'agit ici d'un énorme défi : la Politique de développement social chapeautera-t-elle les politiques sectorielles déjà adoptées depuis longtemps ?

Il sera tout aussi important de s'attaquer au défi de la cohérence avec les politiques en développement social déjà existantes dans certains arrondissements de Montréal. Un défi lorsque nous constatons les relations pas toujours faciles entre les arrondissements et la Ville centre.

Par ailleurs, il est important de préciser que le partenariat de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (qui, rappelons-le, comprend les arrondissements) donne un mandat aux Tables de quartier en terme de planification en développement social : « En adoptant ce cadre de référence, les partenaires de l'Initiative montréalaise reconnaissent la légitimité du mandat d'animation de la concertation qui est donné aux Tables de quartier et s'engagent à participer à sa réalisation, notamment en contribuant à ce que la

³ Politique de développement social de la Ville de Gatineau, 2011, p. 12.

Table de quartier soit un lieu privilégié de planification et d'arrimage des interventions en matière de développement social et de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales dans le quartier.»⁴

Nous avons un tiers indépendant, les Tables de quartier, reconnu comme acteur privilégié sur la planification des actions en développement social, des arrondissements qui décident d'adopter eux aussi des plans d'actions en développement social et une Politique qui s'ajoutera maintenant à ce portrait. D'où l'importance de bien travailler la cohérence de cette Politique.

S'il y a un élément absent de cette Politique, c'est précisément une proposition claire de la portée de celle-ci tout comme l'énoncé des moyens qui seront pris pour en assurer l'application. La Politique concerne-t-elle seulement l'administration centrale de la Ville de Montréal ? Aura-t-elle une incidence sur les arrondissements ? Sera-t-elle engageante, contraignante ? Aura-t-elle préséance sur les compétences des arrondissements en matière de développement social ? Comment s'inscriront les politiques de reconnaissance et de soutien des OBNL qu'adoptent de plus en plus d'arrondissements (dans les suites des recommandations du Vérificateur Général de la Ville de Montréal) ?

2.3 LES PRINCIPES DIRECTEURS

Nous proposons d'ajouter les principes directeurs suivants dans la Politique.

Pour la Ville de Montréal

Établir que la Politique de développement social est transversale

Afin d'avoir un réel impact, la Politique doit indiquer clairement qu'elle sera transversale et s'appliquera à tous les services de la Ville. Disons-le franchement, l'administration municipale part de très loin, le développement social n'étant pas la priorité, ni politiquement, ni budgétairement. La Politique doit être prise en compte dans tous les aspects du développement de Montréal (par exemple, considérer le développement social en transport en commun, en développement immobilier, en culture, etc...) En fait, tout comme le Gouvernement du Québec vient d'accepter dans le statut de métropole de tenir compte du « réflexe Montréal » dans l'élaboration de ses politiques, l'administration de Montréal doit avoir le « réflexe développement social » lorsqu'elle élabore ses politiques ou travaille au développement de la ville.

Pour la Ville de Montréal et ses divers partenaires

Tenir compte des acquis des partenaires et des milieux

Tenir compte des acquis de la Ville (point 4. dans les principes directeurs) est fort pertinent, mais il faut aussi que la Politique tienne compte des acquis déjà portés par des partenaires : respect de ce qui se fait sur le terrain, respect de l'expertise des partenaires, pas de dédoublement en créant de nouvelles initiatives en parallèle, etc.

Privilégier une approche « bottom-up » plutôt que « top-down »

En termes de politiques publiques, et plus particulièrement lorsqu'il est question de développement social, l'inefficacité des approches *top-down* n'est plus à démontrer. Une telle attitude va à l'encontre des objectifs de partenariat avec l'ensemble des acteurs, de l'action concertée, de la participation citoyenne et de la prise en charge par les milieux par les citoyens. Les principes directeurs doivent donc également inclure la volonté de travailler les politiques, les interventions et les plan d'actions avec les partenaires, et non pas les imposer d'en haut.

Respecter le quartier comme lieu d'appartenance et d'intervention

Nous l'avons déjà mentionné, le quartier est le milieu de vie et est donc le lieu à privilégier pour la planification et les actions en développement social afin de maximiser la participation des citoyens et citoyennes, et d'avoir un impact sur les conditions et le cadre de vie. Et il faut être très clair : nous parlons ici de quartier et non d'arrondissement qui est une unité administrative pour la Ville de Montréal.

Terminons cette partie en vous recommandant de libeller autrement le point 7. *Renforcer l'approche territoriale intégrée*. Nous avons de la difficulté à bien saisir le sens de ce principe directeur bien que nous soyons d'accord avec la volonté affichée. Pour nous, l'approche

⁴ Cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, 2015, p. 12.

territoriale intégrée (qui devrait être mentionnée dans la partie sur les approches privilégiées) fait référence à une « *une vision globale du quartier, prenant en compte toutes les composantes de la vie dans le développement social local* ». ⁵

2.4 LES APPROCHES PRIVILÉGIÉES

La CMTQ ne peut qu'être en accord avec les 3 premiers éléments des approches retenues, soit la vision globale des enjeux, les actions multisectorielles et intégrées et le pouvoir d'agir des communautés locales, puisque ce sont les ingrédients même des interventions et de l'action des Tables de quartier (et des démarches de Revitalisation Urbaine Intégrée) sur le terrain.

Nous proposons d'ajouter deux éléments dans les approches retenues :

Respect des dynamiques locales

Ne pas imposer de solutions ou de programmes mur à mur.

Reconnaître l'apport particulier des organismes sociaux

Les organismes communautaires sont des partenaires importants en matière de développement social, tant dans les quartiers qu'à l'échelle montréalaise. Le projet de Politique reconnaît cette collaboration. Sur le plan administratif, il faudrait toutefois concrétiser la collaboration Ville/arrondissements/communautaire autrement qu'en les considérant comme des sous-traitants. En effet, lorsque la Ville ou les arrondissements décident de soutenir des OBNL sociaux afin de réaliser des interventions sociales, nous croyons que le rapport entre les administrations publiques et le communautaire doit refléter cette collaboration. Or, la tendance actuelle à la Ville, dans les conventions et les obligations administratives, est de les considérer comme de simples sous-traitants de services. Un réel partenariat sur des problématiques sociales ne peut se traduire dans ce type de rapport. Il faut donc adapter la reddition de compte et les conventions liant les parties en ce sens.

2.5 ORIENTATIONS ET PISTES D'INTERVENTION

Bravo ! Les quatre orientations retenues dans le projet de Politique font vraiment le tour des interventions possibles afin d'améliorer la qualité de vie à Montréal.

Nous sommes particulièrement heureux d'y retrouver l'orientation 1. *Développer des quartiers montréalais pour tous* qui contient la plupart de nos préoccupations et nos demandes évoquées durant ces dernières années. Le défi sera ensuite de cibler des priorités et de réussir à s'entendre, comme collectivité montréalaise, sur les actions à poser.

À notre avis, certains éléments relèvent plus de l'action de gouvernements supérieurs (santé, éducation, etc...) même si la Ville se doit d'être un partenaire très actif et collaboratif sur ces enjeux.

Voilà pourquoi nous proposons que la Ville de Montréal agisse prioritairement sur des pistes d'intervention qui relèvent davantage de ses champs de compétences. Des pistes d'intervention qui permettraient, à court et moyen terme, d'améliorer les conditions et le cadre de vie de nos quartiers. Voici ces pistes :

1. Favoriser le développement de logements sociaux et abordables

- Accroître l'accessibilité à un logement abordable et de qualité.
- Augmenter le nombre d'unités de logements sociaux.
- Renforcer la stratégie d'inclusion de logements abordables.
- Réserve de terrains et de bâtiments pour du logement social (sites publics + acquisitions).
- Développer des logements de plus de 3 chambres à coucher dans le marché privé.
- Plus d'interventions sur la salubrité.

⁵ L'Approche Territoriale Intégrée, PAR et POUR les communautés, CMTQ, 2013, p. 1.

Ceci permet de travailler la piste d'intervention : *Maintenir et développer une offre résidentielle équilibrée et de qualité, comprenant une offre adéquate de logements abordables.*

2. Services de proximité : vers des quartiers complets

- Réserve de terrains et bâtiments pour des équipements collectifs (centres communautaires, CPE, écoles, etc.).
- Stratégie d'accès aux services de proximité et commerces de base dans tous les quartiers (utiliser une panoplie de moyens réglementaires et urbanistiques).
- Assurer l'accès aux services municipaux dans chaque quartier.
- Réduire les ilots de chaleurs.
- Poursuivre le développement des quartiers culturels.
- Soutenir les initiatives locales en matière d'accès à l'alimentation.
- Intervenir afin de trouver des solutions aux problèmes de logement des organismes communautaires et des OSBL. (Une problématique qui prend de l'ampleur à Montréal et à laquelle nous devons collectivement trouver des solutions.)

Ceci permet de travailler sur les pistes d'intervention : *Doter les quartiers d'équipements collectifs culturels, sportifs, de loisirs et communautaires qui sont variés et accessibles à tous, et qui répondent aux besoins, Favoriser l'accès à une saine alimentation et à l'agriculture urbaine et Veiller à ce des ressources variées et de qualité soient offertes dans tous les quartiers.*

3. Diversifier l'accès aux transports

- Consolider et développer l'accès au transport en commun.
- Développer la desserte locale et interquartier.
- Promouvoir le transport actif dans tous les quartiers.
- Développer un aménagement urbain favorisant le transport actif.
- Solutionner les problèmes d'accessibilité économique au transport en commun pour les personnes défavorisées.

Ceci permet de travailler sur les pistes d'intervention : *Assurer l'accès à des quartiers durables, en santé et à échelle humaine, misant sur les déplacements actifs et sécuritaires, la création de milieux de vie complets et conviviaux et Planifier, aménager et consolider des quartiers sécuritaires et inclusifs, accessibles aux gens de tous âges et de toutes conditions.*

Nous voudrions enfin vous faire part de notre étonnement de ne pas retrouver la question de l'égalité hommes-femmes dans l'orientation 2. *Favoriser l'équité et l'accessibilité* d'autant plus que les femmes sont les plus touchées par la pauvreté à Montréal, vivent toujours des contraintes quant à l'accès au marché du travail et demeurent désavantagées notamment sur le plan salarial.

2.6 LES CONDITIONS DE RÉUSSITE (ET LE RÔLE DE LA VILLE DE MONTRÉAL)

Enfin, si la Politique est réellement importante pour l'administration municipale et pour les éluEs et s'il y a une réelle volonté de changer la donne à Montréal afin que le développement social soit pris en compte dans tous les aspects du développement de la Ville, il faudra que les conditions de réussite suivantes soient incluses dans la Politique.

- Que la Ville de Montréal se dote de toutes les ressources nécessaires afin de mettre en œuvre la Politique et le plan d'action qui suivra :
 - Augmentation conséquente des budgets en développement social à la Ville de Montréal ;
 - Que tous les arrondissements aient au moins un conseiller en développement social (ou communautaire) afin de concrétiser la collaboration avec le milieu et les organismes et institutions : présentement, 9 arrondissements sur 19 (47%) n'ont pas de conseiller en développement communautaire (ou un poste spécifiquement relié au développement social). Ces arrondissements font porter le dossier du développement social par une personne occupant un autre poste (animateurTRICE sports et loisirs, agentE de recherche, agentE de développement d'activités culturelles, etc.). Les arrondissements Rosemont - La-Petite-Patrie, Plateau Mont-Royal et Saint-Léonard ont coupé

des postes en développement social dans les deux dernières années. Il s'agit ici d'un message contradictoire quant à la volonté de prioriser le développement social ;

- Faire reconnaître financièrement les spécificités montréalaises par le Gouvernement du Québec afin d'augmenter les budgets en développement social à Montréal ;
- Prendre appui sur les initiatives et pratiques qui existent déjà ;
- Privilégier l'approche *bottom-up* et non *top-down* ;
- Faire du comité de suivi de la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action une priorité avec une composition représentative, des objectifs et des indicateurs d'impact ;

En conclusion, la Coalition montréalaise des Tables de quartier est heureuse d'accueillir ce généreux projet de Politique. Il s'agit d'un premier pas fort louable. Il reste toutefois encore du chemin à parcourir. Il faudra que la communauté montréalaise réussisse à s'entendre sur le plan d'action qui suivra, ce qui ne sera pas une mince tâche, il faut l'avouer. Il faudra aussi que nous ayons les moyens d'atteindre les ambitieux objectifs de cette Politique.

Pour notre part, comme nous l'avons déjà indiqué par le passé, nous offrons notre collaboration à la Ville de Montréal afin de pouvoir développer une ville juste et inclusive, qui permette à tous ses habitants et habitantes de vivre décemment.

Coalition montréalaise des Tables de quartier

5350, rue Lafond
Montréal, Québec H1X 2X2
514 524-1797 poste 228
cmtq@cdcrosemont.org



ANNEXE 1 : LES PROPOSITIONS DE LA COALITION MONTRÉLAISE DES TABLES DE QUARTIER

1. Montréal ne doit pas seulement être « reconnue » pour le développement de ses quartiers. La Politique de développement social de Montréal doit être plus engageante et faire du quartier l'axe majeur de sa stratégie de développement social. Montréal a déjà des acquis, dont le réseau des Tables de quartier et le partenariat autour de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.
2. La Politique doit reconnaître l'échelle du quartier comme premier levier de développement, comme échelle de planification sociale à privilégier.
3. Assurer la cohérence de la Politique avec les autres politiques existantes à la Ville de Montréal et avec les politiques et plans d'actions en développement social (ou de reconnaissance du communautaire) des arrondissements.
4. Reconnaître le partenariat de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* et le rôle des Tables de quartier dans la planification des actions en développement social.
5. Mieux définir la portée de la Politique, tout comme les moyens qui seront pris pour en assurer l'application.
6. Ajout des principes directeurs suivants dans la Politique :
 - *Établir que la Politique de développement social est transversale (le « réflexe développement social ») ;*
 - *Tenir compte des acquis des partenaires et des milieux ;*
 - *Privilégier une approche « bottom-up » plutôt que « top-down » ;*
 - *Respecter le quartier comme lieu d'appartenance et d'intervention.*
7. Réécrire le point 7. *Renforcer l'approche territoriale intégrée.*
8. Respecter les dynamiques locales en n'imposant pas de solutions ou de programmes mur à mur.
9. Reconnaître l'apport particulier des organismes sociaux en concrétisant cette collaboration via une reddition de compte et des conventions adaptées à leur réalité.
10. Prioriser des pistes d'intervention qui relèvent davantage des champs de compétences de la Ville et qui permettraient, à court et moyen terme, d'améliorer les conditions et le cadre de vie de nos quartiers :
 - *Favoriser le développement de logements sociaux et abordables ;*
 - *Services de proximité : vers des quartiers complets ;*
 - *Diversifier l'accès aux transports.*
11. Intervenir afin de trouver des solutions aux problèmes de logement des organismes communautaires et des OBNL.
12. Ajouter la question de l'égalité hommes-femmes dans l'orientation 2. *Favoriser l'équité et l'accessibilité.*
13. Inclure les conditions de réussite suivantes dans la Politique :
 - *Que la Ville de Montréal se dote de toutes les ressources nécessaires afin de mettre en œuvre la Politique et le plan d'action qui suivra ;*
 - *Augmentation conséquente des budgets en développement social à la Ville de Montréal ;*
 - *Que tous les arrondissements aient au moins un conseiller en développement social (ou communautaire) afin de concrétiser la collaboration avec le milieu et les organismes et institutions ;*
 - *Faire reconnaître financièrement les spécificités montréalaises par le Gouvernement du Québec afin d'augmenter les budgets en développement social à Montréal ;*
 - *Prendre appui sur les initiatives et pratiques qui existent déjà ;*
 - *Privilégier l'approche « bottom-up » et non « top-down » ;*
 - *Faire du comité de suivi de la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action une priorité avec une composition représentative, des objectifs et des indicateurs d'impact.*

ANNEXE 2 : Les 30 Tables de concertation de quartier membres de la CMTQ

Action-Gardien de Pointe Saint-Charles
Coalition de la Petite-Bourgogne Quartier en santé
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
Concert'Action Lachine
Concertation Anjou
Concertation en développement social de Verdun
Concertation Saint-Léonard
Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul
Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville
Corporation de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau
Corporation de développement communautaire Centre-Sud
Corporation de développement communautaire Côte-des-Neiges
Corporation de développement communautaire de la Pointe
Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies
Corporation de développement communautaire de Rosemont
Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray
Interaction du quartier Peter-McGill
La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
Mercier-Ouest, Quartier en santé
Montréal-Nord en santé
Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie
Solidarité Ahuntsic
Solidarité Mercier-Est
Solidarité Saint-Henri
Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent
Table de développement social de LaSalle
Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal
Table de quartier Sud-de-l'Ouest de l'Île de Montréal
Vivre Saint-Michel en santé